

CONTRIBUTION À L'UTILISATION EFFICIENTE DES RESSOURCES

UTILISATION DE TECHNIQUES DE TRAITEMENTS PHYTOS VISANT À UNE APPLICATION PRÉCISE

Demande d'aide à l'investissement (à renvoyer jusqu'au 31 août de l'année de contribution)

1. Demandeur

Numéro d'exploitation _____

Nom / Prénom _____

Rue _____

NPA / localité _____

Téléphone / Mobile _____

Email _____

2. Types de pulvérisateurs permettant une application précise des produits phytosanitaires

Une contribution unique est octroyée pour l'acquisition de chaque nouveau pulvérisateur à l'état neuf permettant une application précise des produits phytosanitaires.

Types	Mesures soutenues	Contribution	Montant max.
<input type="checkbox"/>	Pulvérisateurs sous-foliaire (par unité de pulvérisation)	75 % du coût d'acquisition	Max. 170.- par unité de pulvérisation
<input type="checkbox"/>	Système de nettoyage avec circuit d'eau de rinçage séparé	50 % du coût d'acquisition	Max. 2'000.- par système
Pulvérisateurs anti-dérive utilisés dans les cultures pérennes (Vignes et arbres fruitiers)			
<input type="checkbox"/>	Pulvérisateurs réduisant la dérive : – Les turbodiffuseurs et pulvérisateur à jets projetés avec flux d'air horizontal orientable	25 % du coût d'acquisition	Max. 6'000.- par pulvé.
<input type="checkbox"/>	– Les turbodiffuseurs et pulvérisateur à jets projetés avec flux d'air horizontal orientable et détecteur de végétation		Max. 10'000.- par pulvé.
<input type="checkbox"/>	– Pulvérisateur sous tunnel avec recyclage de l'air et du liquide		

3. Caractéristiques techniques

Marque, modèle :

Date d'acquisition :

N° de série :

Coût d'acquisition :



Joindre une copie de la facture d'achat (acquittée), ce document sert de validation pour le versement de la contribution

Lieu et date :

Signature :

Ce formulaire est à renvoyer, dûment rempli, à la Direction générale de l'agriculture, de la viticulture et des affaires vétérinaire, Avenue de Marcelin 29, case postale, 1110 Morges jusqu'au 31 août de l'année de contribution